

Chapitre 1

Points saillants

Gestion des ressources humaines

- Création et mise en place d'une nouvelle série de postes de conseillers (289 postes) et d'adjoints à la gestion des ressources (63 postes).
- Élaboration d'une politique pour le programme de formation de cadres de direction.
- Conception et mise en place d'un programme de perfectionnement professionnel destiné aux Autochtones.
- Création d'une structure pour la planification de la relève et du remplacement.

Opérations régionales

Trois cent cinquante-quatre feux ont brûlé 100 569 hectares, ce qui est de beaucoup inférieur à la moyenne à long terme de 525 débuts d'incendie et de 358 425 ha. Le printemps a commencé avec des foyers d'incendie précoces en raison d'un hiver chaud et sec, mais les pluies printanières ont réduit les risques. À la fin de juillet, les feux les plus importants ont causé, en raison de la fumée qu'ils dégageaient, l'évacuation des résidents de St. Theresa Point, de Wasagamack et de God's River qui souffraient de problèmes respiratoires. L'autre occurrence majeure s'est produite au même moment à Wee Lake, à l'est de la rivière Berens. Cet incendie a menacé l'approvisionnement en bois de l'usine de la Pine Falls Paper et une installation hyperfréquence essentielle aux communications vers le nord-ouest.

Une opération d'infiltration d'un groupe de trafiquants de parties d'ours qui avait été amorcée deux ans plus tôt s'est conclue par une amende et des frais totalisant 24 000 \$ imposés à deux résidents du Manitoba. Il s'agissait de la plus haute peine jamais imposée en vertu de la **Loi sur la conservation de la faune**.

Winnipeg a accueilli la conférence annuelle de l'Association of Natural Resource Enforcement Trainers, qui réunissait 52 délégués nationaux et internationaux.

En coopération avec le Service canadien de la faune et en vertu d'un protocole d'entente avec Environnement Canada, des agents des ressources naturelles ont reçu une formation sur l'application de la *Loi sur la protection des espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*.

À Norway House, la pêche commerciale a connu un pourcentage élevé de prises de dorés jaunes au lieu des ciscos habituels, ce qui a donné lieu à des demandes de modification des quotas. Ces changements dans les stocks de poissons, peut-être provoqués par l'introduction et l'abondance d'éperlans, nécessiteront des ajustements sur les plans de la surveillance et de l'administration.

L'exploration minière réglementée par permis de travail a atteint des niveaux supérieurs à la moyenne. Les travaux géophysiques et le forage reliés aux métaux de base et aux diamants sont répandus au nord de la province, ce qui nécessite un nombre accru d'inspections.

Certaines préoccupations quant aux conséquences de la présence de riz sauvage sur l'habitat naturel des poissons nordiques ont incité Pêches et Océans Canada à analyser la situation. Les producteurs de riz devront entreprendre des études initiales sur l'état des lacs et élaborer des projets plus détaillés avant que des permis soient attribués.

Une nouvelle station de pompage a été construite près de The Pas pour faciliter le drainage de la vallée de la rivière Carrot. Cette station est dotée de pompes de 48 pouces, chacune ayant une capacité de transfert de 55 000 gallons américains à la minute qui drainent environ 120 milles carrés.

Nous sommes à mettre sur pied une coopérative interprovinciale de gestion des populations d'orignaux avec le Saskatchewan Department of Environment and Resource Management et les Premières nations établies près de The Pas. Cette stratégie vise à déplacer les populations d'orignaux vers la région de Cumberland Delta et de Saskeram Marsh.

Des discussions quant à une éventuelle cogestion ont été amorcées avec le Conseil de bande de la région de l'Ouest et un protocole d'entente portant sur le processus d'élaboration d'un plan de gestion conjoint pour la pêcherie du lac Dauphin a été signé.

Environ 500 wapitis, 200 orignaux et 170 cerfs tués par des chasseurs ont été examinés afin de contrôler les cas de tuberculose bovine dans les régions du Parc national du mont Riding et du mont Duck, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Parcs Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le personnel de sécurité aquatique affecté aux plages de Birds Hill, Grand Beach et Winnipeg Beach évalue à 900 000 le nombre d'utilisateurs de ces plages, soit une moyenne quotidienne de 10 000 personnes par jour, dont 87 % à Grand Beach.

En collaboration avec Hydro-Manitoba, Transports Manitoba et les Services gouvernementaux du Manitoba, ainsi qu'avec un groupe consultatif local, quatre tunnels ont été aménagés sous l'autoroute provinciale no 17 près de Narcisse Snake Dens visant à réduire le nombre de couleuvres tuées sur l'autoroute. En raison des résultats positifs de cette mesure, on prévoit aménager d'autres tunnels en 2001, y installer une clôture barrant la route aux couleuvres, poser des enseignes de réduction de vitesse et augmenter nos efforts dans le but de sensibiliser davantage le public à l'existence, à Narcisse, d'une population de couleuvres rayés à flanc rouge.

Un projet de rétablissement de la population d'orignaux a été entrepris à l'île Hecla, comprenant l'amélioration de l'habitat et le déplacement direct des ours noirs, afin de réduire la prédation des jeunes orignaux. Douze ours ont été retirés de l'île et 20 hectares de saules ont été abattus. On envisage la possibilité de procéder à un incendie contrôlé.

Plus de 200 esturgeons adultes ont été marqués dans la rivière Winnipeg entre Slave Falls et Seven Sisters, et des œufs ont été recueillis à l'époque de fraie. Un stock de plus de 100 000 alevins d'esturgeons et de 11 000 alevins d'un an a été déplacé vers la région de Nutimik Lake et en amont du barrage hydroélectrique de Seven Sisters.

Faisant partie intégrante du programme de gestion coopérative des orignaux avec les Premières nations, les associations fauniques locales, la Tembec Forest Resource Management, la Pine Falls Paper et autres entreprises, la réserve coopérative d'espèces sauvages Chief George Barker a été créée pour protéger et gérer la population d'orignaux dans une nouvelle zone de récolte forestière près de Beaver Creek, dans la région de l'Est.

Ressources en eau

- Une étude préliminaire à une participation gouvernementale a été amorcée, afin d'évaluer diverses possibilités d'accroître le niveau de protection contre les inondations qui menacent Winnipeg.
- Une banque de données portant sur les travaux de protection contre les inondations survenant dans la vallée de la rivière Rouge a été constituée, afin de fournir au public et aux organismes gouvernementaux des détails et des précisions sur l'élévation des niveaux d'eau.
- Une étude approfondie des questions relatives à la gestion de l'eau touchant la partie supérieure du bassin de la rivière Assiniboine a été complétée, et un examen des recommandations a été entrepris.
- Une *analyse préliminaire du plan de gestion du bassin de la rivière Pembina* a été effectuée.
- Fondée sur les politiques relatives à l'approvisionnement en eau au Manitoba, une stratégie complète de gestion de l'eau menant à l'adoption d'une législation globale et d'un type de gestion locale de l'eau basée sur les lignes de démarcation des bassins versants a été amorcée.
- Des lignes directrices portant sur la planification et la gestion des bassins versants dans le cadre d'une gestion et d'un développement durables et intégrés des ressources sont en cours d'élaboration.
- Un processus appuyé par les intervenants et visant à la création d'un consensus pour la préparation d'un plan interprovincial de gestion du bassin versant de Swan Lake a été amorcé.

- Des études approfondies de la qualité des nappes d'eau souterraines en milieu rural et de leur répercussion sur l'agriculture ont été entreprises.
- Le site Web de la Direction générale a été redessiné et étendu.

Parcs et zones naturelles

De nouvelles réserves ont été établies à Birch Island et à Fisher Bay pour y créer des parcs. Treize zones de gestion des espèces sauvages ont été protégées, en tout ou en partie, en tant que sites naturels. Un site Web qui accueillera le programme des espaces protégés a été créé.

La candidature de la rivière Hayes a été retenue par la Commission du réseau des rivières du patrimoine canadien.

Au nombre des projets majeurs réalisés, on trouve l'adoption de lignes directrices pour l'architecture et le paysage des terres historiques de Hecla, le prolongement des pistes de Hecla et l'agrandissement de plusieurs terrains de camping des régions du Centre et de l'Est. Le dessin du site et l'aménagement paysager du centre d'accueil ont été réalisés pour la West Hawk Lake Fish Hatchery et le centre d'accueil de Spruce Woods. On a convenu d'une stratégie de développement du secteur riverain de Falcon Lake, tandis que la conception de la South Whiteshell Trail s'est poursuivie. On a développé des capacités de pêche à la ligne à Birds Hill Lake, en collaboration avec la Manitoba Fly Fishers Association, en plus d'entreprendre d'autres projets de développement à Lyons Lake en association avec Fish Futures. On a complété plusieurs plans permettant de réaliser de petits projets de réaménagements.

Un programme complet de signalisation de sécurité des berges a été mis en place dans les parcs provinciaux de Grand Beach, de Birds Hill et de Winnipeg Beach.

Environ 4 323 sites de camping de passage étaient disponibles, dont 2 658 (61,5 %) sur réservation, en plus de 1 500 sites saisonniers. On a vendu 163 838 nuitées en camping de passage et 43 000 en camping saisonnier. Environ 5 millions de personnes ont visité les parcs provinciaux.

Le service de réservation des parcs a placé davantage de campeurs sur les sites par le biais de réservations et 28 000 réservations ont été inscrites, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente.

De nouvelles publications, cartes et signalisations d'interprétation ont été conçues pour les sites du système des parcs.

Foresterie

- Nouvel inventaire des forêts terminé pour les unités 23 et 31 de gestion de la forêt et début d'un nouvel inventaire pour l'unité 20 dans le sud-est.
- Début de l'étude sur un modèle de droits de coupe des forêts de la Couronne.
- Conclusion d'une entente et mise en œuvre de la phase 1 d'un plan écologique d'inventaire et d'échantillonnage de volume pour la section Mountain Forest avec la Louisiana Pacific Canada.
- Avec la direction régionale, supervision de la plantation de 4,46 millions d'arbres sur environ 2 100 hectares et la préparation d'un site de 1 208 hectares supplémentaires de parterre de coupe.
- Fin des études sur l'utilisation des terres par les Premières nations et présentation d'un rapport sur les valeurs publiques comme parties intégrantes d'un projet pilote de gestion fondée sur l'écosystème du côté sud du lac Winnipeg.
- Collaboration avec l'Institut international du développement durable et la Première nation Skownan à la tenue d'ateliers et à la réalisation du vidéo *First Nations Values in the Forest*.
- Poursuite du plan stratégique et l'examen organisationnel de la Direction générale

Pêcheries

Le Winnipeg's Urban Angling Partnership, comprenant la Mid-Canada Marine Dealers Association, la Fédération de la faune du Manitoba, Fish Futures inc., *The Complete Angler*, la Cité de Winnipeg et le Gouvernement du Manitoba, a reçu le *Prix de la pêche récréative au Canada en 2000*. Depuis l'introduction du prix en 1989, seulement trois gagnants provenaient du Manitoba. Le prix est accordé à des particuliers et à des organisations en reconnaissance de leurs réalisations dans le domaine de la protection et de la mise en valeur de la pêche récréative et de l'habitat, de l'amélioration des capacités de pêche et de la promotion de l'industrie et du tourisme.

Un site Web pour le développement durable a été conçu afin d'intégrer ces notions dans le nouveau *Cadre commun des résultats d'apprentissage en science, de la maternelle à la 8^e année*, du Manitoba. Ce site constitue une première au Manitoba pour ce qui est de l'intégration de renseignements sur la pêche dans un programme d'études en science accessible par l'Internet. On a fait la promotion du site lors d'ateliers et de conférences s'adressant aux enseignants, dont l'atelier *Special Areas Group* (science). Le travail avec les éducateurs se poursuivra en vue d'élaborer des exercices pour les élèves de la 9^e à la 12^e année, qui seront incorporés au site à l'automne 2001.

Avec l'aide du Ministère, de la Fédération de la faune du Manitoba et des groupes locaux de chasse et pêche affiliés, la Sturgeon Creek Association et la Fish Futures inc. ont terminé l'installation d'une passe migratoire à la Grant's Old Mill de Sturgeon Creek. La passe migratoire est unique en soi, parce qu'elle est située dans un centre urbain d'importance.

À la Whiteshell Fish Hatchery, un centre d'accueil a été construit avec l'aide de Fish Futures inc. Les visites estivales de l'alevinière sont plus populaires d'année en année, ayant atteint le nombre de 67 en 2000, soit 1 236 personnes. Le centre d'accueil comprend une aire abritée pour le début des visites accompagnées par un guide-interprète, des toilettes et des installations d'eau potable. Des expositions d'interprétation ont été conçues pour le centre et fourniront des renseignements sur les espèces élevées à l'écloserie, les étapes de la vie des poissons, les modes d'utilisation de l'eau, l'histoire de l'alevinière, etc. Les éléments de l'exposition seront montés et installés en 2001.

La Direction générale a continué sa participation avec le Recreational Fishing Task Group et a coprésidé le National Freshwater Fish Strategy Task Group. Ces groupes, qui rendent compte au Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture, élaborent des plans d'action concertés auxquels des intervenants sont invités à participer et qui maximisent l'efficacité et les effets utiles de la gestion. Au nombre des actions d'importance prévues par le Recreational Fishing Task Group, mentionnons une participation, concertée à l'échelle nationale, à la semaine nationale de la pêche et à un site consacré à la pêche récréative en 2001.

L'un des projets pilotes de l'année 2000 consistait à créer une ligue de pêche récréative destinée aux jeunes de 9 à 15 ans. Sept équipes composées de huit enfants et de deux moniteurs (à Dauphin, Lac du Bonnet, Neepawa, Selkirk, Shilo, Swan River et West St. Paul), sont allés pêcher une fois par semaine durant six semaines. Des points étaient attribués en fonction de la longueur des prises afin de déterminer le meilleur pêcheur de la ligue. Un site Web a été créé pour permettre aux participants de suivre l'évolution des équipes de la ligue. Parmi les partenaires, on trouve la Fédération de la faune du Manitoba, la Mid-Canada Marine Dealers Association, Pure Fishing (Berkley Canada) et Recreation Connections inc. On prévoit un programme élargi pour 2001, avec la Fédération de la faune du Manitoba comme organisme responsable.

En raison d'une hausse marquée des coûts du transport au cours des dernières années, les pêcheurs ont fait valoir que le financement du Northern Fishermen's Freight Assistance Program était essentiel, plusieurs d'entre eux, particulièrement ceux qui habitent le nord du Manitoba, n'ayant plus les moyens de pêcher. Ils souhaitent également bénéficier d'un programme de prix pour la carpe noire semblable à celui créé en Saskatchewan. Le Ministère a procédé à un examen approfondi de ses programmes, et l'octroi de fonds supplémentaires a été approuvé pour 2000-2001 et 2001-2002. Le plafond de financement, qui était de 250 000 \$, atteint maintenant 410 000 \$.

Faune

- Partners in Flight Manitoba, un programme de conservation des oiseaux migrateurs, a identifié des espèces d'oiseau que devraient viser en priorité les mesures de conservation.
- La Nocturnal Owl Survey a entrepris sa seconde décennie de surveillance des populations de hiboux.
- La 6^e conférence sur la conservation des prairies et des espèces en danger, qui a eu lieu en février à Winnipeg, a attiré tout près de 400 délégués des provinces des Prairies et du nord des États-Unis.
- Le nombre de propositions relatives à l'utilisation des sols ayant fait l'objet d'un examen en raison de leurs répercussions sur l'habitat faunique a augmenté de 50 % au cours de l'an dernier.
- Offerte à prix réduit, la trousse de permis de chasse pour les jeunes comprend maintenant les cerfs et les gibiers à plumes des zones sèches.
- Les conditions pénibles de l'hiver ont provoqué un taux de mortalité supérieur à la moyenne dans certaines aires de distribution des cerfs.
- Sur l'ensemble du Manitoba, on a instauré une saison de chasse printanière pour les oies blanches, afin de faire obstacle à la surpopulation de ces oiseaux dans les sites de nidification fragiles de l'Arctique.
- Le niveau des ventes de permis de chasse au cerf est demeurée semblable à celle des années précédentes, tandis que les ventes de permis de chasse à l'ours pour résidents ont fléchi légèrement alors que celles pour non-résidents étaient à la hausse.
- Les populations de caribous de la toundra sont stables ou à la hausse, tandis que celles des troupeaux côtiers sont stables.
- La surveillance de la tuberculose bovine (TB) chez les ongulés sauvages de la zone du mont Riding s'est poursuivie; au cours des quatre dernières années, on a repéré seulement 5 cervidés contaminés, sur les 2 000 ayant fait l'objet d'un contrôle.
- L'analyse du programme de contrôle des castors (*Problem Beaver Control Program*) a été complété.
- Le Groupe de travail sur les oies urbaines a continué d'enquêter sur les problèmes causés par les oies à Winnipeg et dans les environs, en mettant l'accent sur la sécurité des aéroports.
- Les niveaux de récolte de coyotes et de rats musqués ont augmenté.
- Un atelier de deux jours destiné aux trappeurs autochtones a permis de recueillir des renseignements portant sur les modalités de l'*Accord UE-Canada sur les normes de piégeage sans cruauté*.
- La composante manitobaine du rapport *Les espèces sauvages 2000 – Situation générale des espèces au Canada* (<http://www.wildspecies.ca>) a été achevée.
- Effectuée par des bénévoles, une enquête statistique sur les libellules a permis d'identifier six nouvelles espèces.
- La stratégie de conservation du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) pour le Manitoba (*Wooland Caribou Conservation Strategy for Manitoba*) a été achevée et publiée.
- Un nouveau programme de lutte contre les espèces étrangères invasives a été amorcé pour contrer la menace réelle qu'elles constituent pour la biodiversité.
- La base informatisée de données sur la biodiversité du Centre de données de Conservation Manitoba s'est élargie et comprend maintenant plus de 3 300 occurrences prioritaires d'espèces reconnues.
- Les enquêtes sur six espèces végétales rares ont permis la production de plusieurs nouveaux documents et confirmé les dossiers historiques.
- Cinq feuillets de renseignements sur les espèces animales et végétales en péril ont été produits : l'un décrit la **Loi sur les espèces en voie de disparition**, et les autres portent sur l'habénaire blanchâtre de l'Ouest, sur le calypso bulbeux, sur le pluvier siffleur et sur la pie-grièche migratrice.
- Le Groupe de travail international sur l'habénaire blanchâtre de l'Ouest s'est réuni.
- Un projet d'évaluation de la forêt des plaines alluvionnaires dans le sud-ouest a été mené afin d'encourager la restauration et la gestion des terrains boisés des zones riveraines en décroissement.
- Contribué à la fin du rapport **Guidelines for Nocturnal Owl Monitoring in North America**.
- Formé un groupe d'action pour le rétablissement de l'est du Manitoba et protéger la pie-grièche migratrice menacée d'extinction. Parmi nos partenaires, on trouve l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, Ducks Unlimited, Hydro-Manitoba, les naturalistes du Portage, la Cité de Winnipeg et des propriétaires fonciers.

Coordination des politiques

Les négociations autour de la Convention sur l'inondation des terres du Nord avec la Première nation du lac Cross progressent. Les négociations autour du réservoir de Grand Rapids se poursuivent, comme d'ailleurs celles portant sur d'autres questions relatives à l'inondation et sur les droits fonciers issus des traités.

La Direction générale a partiellement représenté le Ministère dans le cadre d'un projet pluriministériel de système d'information géographique relative aux terres, qui viserait à élaborer, à l'échelle gouvernementale, un cadre de gestion des renseignements géographiques. L'initiative territoriale du Manitoba (*Manitoba Lands Initiative*) propose une approche « interne » de partage des données du SIG entre l'ensemble des ministères.

La Direction générale coordonne le début d'une nouvelle initiative majeure visant la gestion de la rive est du lac Winnipeg (*East Side of Lake Winnipeg Planning Initiative*). Ce processus de planification d'une zone élargie mise sur la participation des communautés et d'autres intervenants afin d'élaborer un plan équilibré, intégré et durable d'utilisation des terres et d'affectation des ressources.

Approbations relatives à l'environnement

- Ville de Portage La Prairie : appuyé les activités préalables à l'attribution de permis pour l'expansion de la station d'épuration des eaux usées, afin de répondre aux besoins de l'usine de transformation de pommes de terre Simplot.
- Accréditation obligatoire pour les opérateurs d'installations de traitement des eaux et des eaux usées : élaboré l'ébauche d'un programme d'accréditation destiné aux opérateurs, avec l'aide d'un comité d'intervenants. Collaboré avec le Red River College pour faciliter la formation des opérateurs et mettre des moyens d'enseignement à leur disposition.
- Rapport du Comité consultatif sur l'eau potable : collaboré avec le chef du service médical du secteur Santé à l'examen des programmes en matière d'eau potable, en mettant l'accent sur la sécurité microbiologique.
- Enquête sur la contamination des nappes d'eau souterraines : les installations d'approvisionnement en eau de huit communautés ont fait l'objet d'un avis leur enjoignant de faire bouillir leur eau. Coordinné les enquêtes sur les sources de contamination et collaboré avec les représentants des services médicaux et municipaux pour fournir de l'eau potable.
- Évaluation des services d'approvisionnement en eau du nord : collaboré avec Affaires autochtones et du Nord Manitoba et avec la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba à l'évaluation de l'état et du rendement des installations de traitement de l'eau qui relèvent de leur autorité, en vue d'établir des priorités de remplacement.
- Ville de Brandon : les travaux effectués sur le système d'épuration des eaux usées et des installations de traitement qui desservent l'usine de transformation de la viande de Maple Leaf se poursuivent. Les programmes d'accréditation, ainsi que de création et d'entretien d'une base de données, visant à atteindre une qualité effluente faciliteront l'exécution de la phase suivante du projet de gestion de la qualité de l'eau de la rivière Assiniboine.
- Projet de ponts jumelés de Provencher : assuré la coordination de l'évaluation environnementale et de l'attribution de permis. Winnipeg a soumis une proposition et un énoncé sur l'impact environnemental pour remplacer le pont routier et construire une passerelle à piétons distincte. Les consultations publiques et l'examen du comité consultatif technique ont été achevés; une décision quant aux permis est attendue au printemps 2001.
- Études sur la gestion des aquifères et des débits d'entrée : fourni un soutien technique pour l'élaboration d'un plan de protection de la qualité de l'eau pour les aquifères de Oak Lake et continué d'appuyer la mise en place du plan d'aménagement des aquifères de Winkler. Participé au comité technique pour orienter l'établissement des exigences relatives aux débits d'entrée de la rivière Assiniboine.
- Travaux de protection contre les inondations et projets d'irrigation : participé et accordé un soutien technique à plusieurs études portant sur la protection contre les inondations. Cette participation s'est poursuivie par une présence au sein des comités fédéraux-provinciaux et des groupes de travail sur la planification et la réglementation de projets d'irrigation.

- Projets hydroélectriques : Hydro-Manitoba a continué de planifier d'autres projets de développement, y compris trois centrales électriques au nord de la province et une ligne de transport d'énergie à haut voltage le long de la rive est du lac Winnipeg. Les centrales proposées seraient situées à Gull Rapids (rivière Nelson), à Wuskwatim (rivière Burntwood) et à Notigi (ouvrage de régulation de Notigi). La Direction générale a rencontré périodiquement Hydro-Manitoba et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale au sujet de ces développements. On a émis un permis à Hydro-Manitoba en vertu de la **Loi sur l'environnement** pour la construction d'un sous-poste de sectionnement de 115 kV situé près des installations de la Hudson Bay Mining and Smelting, à Flin Flon. Au sud, on a accordé un permis pour une nouvelle centrale électrique avec turbine à gaz. Avant le dépôt de la proposition, un comité consultatif technique s'est réuni pour discuter de la construction d'une ligne de transport à haut voltage allant de Glenboro au Dakota du Nord.
- Réglementation sur les pesticides : Santé Canada a annoncé la mise en place d'un *Plan d'action pour les pesticides en milieu urbain*, élaboré en partenariat avec les gouvernements des provinces et des territoires. L'un des objectifs principaux consiste à réduire l'utilisation des pesticides sur les gazons, en adoptant les principes d'une gestion intégrée des pesticides qui met l'accent sur la prévention, sur l'utilisation des produits à risque réduit et sur le recours aux pesticides seulement lorsque besoin est.
- Virus West Nile : en collaboration avec les ministères fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé, Santé Manitoba a établi un Plan de gestion des risques complet, coordonné et proactif, afin de contrer les risques de propagation du virus West Nile.

Législation et Affaires intergouvernementales

La Direction générale a coprésidé, avec Affaires intergouvernementales Canada, un comité directeur afin de planifier l'adoption des recommandations émises lors d'une consultation sur la mise en œuvre du développement durable (COSDI), qui est une composante fondamentale de la stratégie de développement durable. La Direction générale a apporté des modifications majeures à la **Loi sur l'environnement**, comme partie intégrante des recommandations de la COSDI.

La Direction générale a contribué à la planification d'orientations nouvelles pour le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

D'autres divisions ont reçu de l'aide sur le plan de l'élaboration et de la modification de la législation, afin de modifier, par exemple, la **Loi sur la conservation de la faune** et d'aborder la question de la faune en captivité.

Opérations environnementales

- Émis 442 permis pour des installations de stockage du fumier depuis 1994.
- Transféré aux régions la responsabilité des installations de stockage du pétrole.
- Mis en place des programmes de sensibilisation sur la salubrité des aliments (*Foodsafe*) partout dans la province.
- En raison d'une flambée de la tremblante du mouton, les agents environnementaux ont aidé l'Agence canadienne d'inspection des aliments à repérer un lieu d'enfouissement dans le sud-est.
- La collecte de déchets domestiques dangereux a attiré 5 818 véhicules et permis de ramasser 419 060 litres de déchets domestiques dangereux.
- Terminé l'élaboration de la politique ministérielle sur la gestion des déchets de construction et de démolition.
- Publié la brochure portant sur la gestion des animaux morts et des déjections du bétail (*Livestock Manure and Mortalities*) en bas-allemand.
- Collaboré avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au repérage de sites d'enfouissement appropriés pour les bestiaux morts de l'anthrax dans le sud-est. Travaillé étroitement avec le personnel régional de la conservation de la faune pour réduire les risques de contamination.
- Le Comité sur les déchets solides a décidé d'élaborer et de mettre en place des procédures, des politiques et des pratiques en accord avec les recommandations du rapport du groupe de travail sur la gestion régionale des déchets et d'y donner suite.

Gestion de l'environnement

Gestion de la qualité de l'air

- La surveillance particulière accordée à la qualité de l'air dans les zones de production pétrolière s'est poursuivie. La surveillance de la région de Tilston s'est terminée en juin, et un rapport sur les activités qui s'y déroulent, avec les conclusions qui en découlent, ont été publiées. On a établi un programme de surveillance à Virden, à Pierson et à Waskada. Ce projet se poursuivra jusqu'au milieu de 2001, tandis qu'on procédera aussi à la surveillance de la zone de Deloraine.

Gestion de la qualité des sols

- Recueilli des échantillons du sol, des bleuets et des feuilles à 13 endroits situés près de Flin Flon, afin de déterminer si les concentrations de métal avaient augmenté en raison d'émissions de la fonderie de la Hudson Bay Mining and Smelting et s'il y avait un risque pour les cueilleurs de bleuets et pour la faune qui s'en nourrit. Un examen initial des données indique qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à la présence de métaux dans les bleuets.
- Terminé le rapport *Vegetation and Soil Monitoring Study in the Vicinity of 8-8 Battery, Tilston Manitoba, 1999*. Il n'existe aucune preuve voulant que les émissions provenant de la batterie de réservoirs de pétrole traité aient affecté la santé de la végétation ou la composition chimique des sols.
- Recueilli des données sur la composition des espèces, sur la biodiversité végétale et sur la composition chimique dans une forêt riveraine le long de la rivière Assiniboine. Les zones riveraines accueillent des groupements végétaux uniques; ces données constituent une base nécessaire à la prise de décisions quant à un type de gestion favorisant la durabilité écologique.
- Surveillé les résultats de la remise en végétation d'espèces indigènes comparée à celle d'espèces domestiques dans le cadre d'essais de revégétation sur les digues de réservoir situées le long de la rivière Assiniboine.

Gestion de la qualité de l'eau

- D'importantes études sur la qualité de l'eau du lac Winnipeg ont été entreprises au cours de l'été et de l'hiver, en collaboration avec le consortium de recherche du lac Winnipeg.
- Une ébauche technique a été publiée à des fins d'examen et de commentaires dans le cadre du rapport sur les normes, les objectifs et les lignes directrices du Manitoba en matière de qualité de l'eau (*Manitoba Water Quality Standards, Objectives, and Guidelines*). On a proposé plusieurs modifications fondées sur de nouveaux renseignements scientifiques, de sorte que le document traite maintenant de la protection des eaux de surface et des eaux souterraines, de la qualité des sédiments au fond des lacs et des cours d'eau, du tissu des poissons et de la santé générale de l'écosystème.
- La Stratégie de gestion des nutriments du Manitoba a donné lieu à d'importants travaux qui se sont poursuivis avec la mise en œuvre d'un plan de gestion du bassin versant de Shoal Lake, ainsi que d'un programme d'inspection aux postes frontaliers visant à empêcher que les moules zébrées et d'autres espèces aquatiques nuisibles soient importées accidentellement par bateau.
- Près de 60 présentations sur la qualité de l'eau ont été faites devant des groupes du Manitoba et d'ailleurs. De plus, on a contribué à 17 publications, tels des rapports ou des brochures.

Prévention de la pollution

- Préparé un document où sont formulées la politique et les lignes directrices ministérielles en matière d'élimination des déchets de construction et de démolition (*Construction and Demolition (C&D) Waste Disposal Policy and Guidelines*), qui met à profit les consultations publiques, les politiques, les règlements et les programmes élaborés par le passé en vertu de la **Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets**. Les lignes directrices serviront de guide aux gouvernements locaux, aux propriétaires de bâtiments et de terrains, et aux entrepreneurs en démolition et de roulage pour ce qui est de l'expédition des déchets de construction et de démolition ailleurs que vers les sites d'enfouissement et de la prévention des déchargements illégaux.
- Préparé un guide de prévention de la pollution pour l'industrie automobile.
- Aidé la Manitoba Golf Superintendents Association à élaborer un guide santé et sécurité et à trouver des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides courants.

- Contribué à l'élaboration de normes et d'un code de pratique pour l'ensemble de l'industrie canadienne de l'acier.
- Avec Transports Manitoba et Services gouvernementaux Manitoba (Services d'approvisionnement), préparé un document où sont formulées les lignes directrices en matière d'approvisionnement dans le cadre d'un développement durable (*Sustainable Development Procurement Guidelines*) et visant à donner aux pratiques ministérielles une orientation respectueuse de l'environnement. On demandera bientôt au gouvernement d'examiner les prestations de services et les acquisitions des ministères, en tenant compte de la durée de vie utile des produits, de leurs répercussions sur l'environnement et de leur durabilité.
- Un nouveau fonds pour la réduction des déchets et la prévention de la pollution a été créé; il fournira un soutien financier de 2,2 millions sur quatre ans pour encourager la réduction, le recyclage et le compostage des déchets, et planifier la gestion régionale intégrée des déchets.
- Publié le *Regional Waste Management Task Force Report* et commencé à adopter ses recommandation

Chapitre 2

Introduction

Conservation Manitoba protège, conserve et gère, en plus d'en appuyer le développement, la forêt, les pêcheries, la faune, l'eau, l'énergie et les ressources foncières de la Couronne et des parcs, protège l'intégrité environnementale et assure un haut degré de qualité de l'environnement pour les générations présentes et futures. Préconisant une gestion intégrée de ces ressources, le Ministère est l'organisme de référence lorsqu'il s'agit de proposer aux Manitobains et aux Manitobaines des activités récréatives extérieures. Le Ministère contribue grandement au développement économique et au bien-être de la province, particulièrement au sein des communautés ou à un niveau régional, par des activités de récolte liées aux ressources naturelles, et en collaboration avec les autres ministères responsables de l'agriculture et du tourisme. L'adoption de mesures touchant l'utilisation domestique des ressources ainsi que la protection des personnes et de leurs propriétés contre les inondations, les incendies de forêt et les effets néfastes d'autres occurrences naturelles, comptent aussi parmi les rôles clés qu'il est appelé à jouer. Le Ministère administre l'ensemble des lois et des règlements relatifs à la protection de l'environnement et à la santé publique, participe à l'approbation et à l'attribution de permis, ainsi qu'à des appels en ce qui a trait aux activités de développement industriel, gère les activités de réduction des déchets et de prévention de la pollution, en plus de surveiller la qualité de l'environnement. Le Ministère sensibilise aussi les Manitobains et les Manitobaines aux avantages et aux opportunités que présentent l'efficacité énergétique et le développement durable de l'industrie pétrolière.

L'organisation a intégré des activités des anciens ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement, ainsi que du Programme du pétrole et de l'énergie de l'ancien ministère de l'Énergie et des Mines. Ce processus d'intégration n'était pas encore complété à la fin de l'exercice. Au cours de l'année, la section Pétrole a été reprise par Industrie, Commerce et Mines Manitoba. Le 31 mars 2001, la structure du Ministère comprenait quatre divisions : les Opérations régionales, les Programmes de conservation, la Gestion de l'environnement et les Services ministériels.